

La Lettre du *Cedre*

n° 60 - nouvelles de mai 2000 - 1/2



Rédaction, informations : *Cedre*, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr

Pollution de l'Erika

Surveillance et traitement des épaves

La Marine Nationale a maintenu son dispositif de surveillance sur la zone des épaves et devant le littoral. Des irisations ont continué à être régulièrement observées en surface, à proximité de l'épave arrière, par les navires et les avions. Le ROV (*Remotly Operated Vehicle*) de l'*Abeille Supporter* est intervenu à plusieurs occasions pour colmater des suintements. Les derniers documents et essais préparatoires au pompage ont été achevés, présentés par TotalFinaElf à l'Etat et validés. La flottille du chantier est arrivée en rade de Brest les derniers jours de mai et les récupérateurs de fuel lourd ont été embarqués sur les navires antipollution après avoir été testés dans le bassin d'essai du *Cedre*. Les opérations de perçage de la coque, pose de vannes, mise en place des pompes et du module de transfert sous-marin et raccordement des flexibles seront assurées à partir du *CSO Constructor* et du *Seaway Kestrel*, avec les équipes de plongeurs et les robots sous-marins. Le *Crystal Ocean* rejoindra la zone avec les installations de pompage. La sécurité sera assurée par le navire de lutte antipollution *British Shield*. La Marine Nationale supervisera les opérations avec plusieurs bâtiments sur zone, dont un bâtiment antipollution.

Finistère

Les chantiers se sont poursuivis sur Fouesnant, Concarneau, Trégunc, Névez, Moëlan-sur-Mer et Clohars Carnoët. Le chantier de l'île Saint Nicolas, aux îles de Glénan, a été achevé. Les plages de Concarneau ont été nettoyées. L'essentiel des effectifs militaires a été engagé sur la commune de Trégunc où les travaux doivent se poursuivre en juin. Le nettoyage sur les communes de Moëlan-sur-Mer (14 sites) et Clohars Carnoët (10 sites), assuré par TotalFinaElf était réalisé aux deux-tiers en fin de mois.

Morbihan

Le problème délicat de la gestion des déchets a été résolu. Les déchets plastiques et tenues souillées sont dirigés vers une usine d'incinération à Concarneau, les macro-déchets, essentiellement du bois, vont vers une usine d'incinération de Pontivy, les algues polluées sont évacuées vers Arceau 2 (tant que la quantité totale reste inférieure à 800 m³), le sable et les

petits galets souillés partent vers Donges. Le nettoyage fin des plages mobilise 6 mini-cribleuses sur le département et 14 engins supplémentaires ont été commandés. Les chantiers des îles de Groix et de Belle-Ile se poursuivent. Les chantiers de l'île de Hoëdic ont débuté en fin de mois, pour une durée prévue d'une dizaine de jours. Une campagne d'inspection et de nettoyage des îlots du golfe du Morbihan n'a relevé que des traces éparses d'une pollution peu importante.

Une opération lourde a été décidée pour la plage de Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon, élément majeur de l'économie touristique du département, où une bande de sable sec de 15 m de large est maculée de boulettes. La technique retenue intègrera un décapage du sable superficiel sur 15 cm (près de 4 000 m³) et une mise en dépôt provisoire dans la partie sud de la plage. Le sable pollué sera remis à la mer après l'été. Les deux alvéoles du site de stockage de Caudan ont été vidées. La première (700 m³) a été transférée sur le stockage lourd d'Arceau. Un diagnostic a été commandé à Antéa pour déterminer s'il y a des traces d'hydrocarbures à purger dans le sous-sol avant de restaurer le site.

Loire-Atlantique

Le traitement des nappes enterrées de la plage de Pen Bron, à l'entrée du traict du Croisic, a été effectué. Le sable recouvrant les nappes a été décapé par des pelles à marais, puis criblé. Le polluant était ramassé avec des fourches à coques, mis en poubelles et évacué par des quads ou des chargeurs. Quotidiennement, 250 militaires ont été impliqués sur ce chantier, où 350 tonnes de matériaux pollués ont été extraites, le plus gros du travail étant achevé à la mi-mai.

Les essais de lavage des galets en toupie à béton à la Pointe Saint-Gildas se sont révélés concluants malgré la friabilité des galets traités. Une opération de 4 à 6 semaines, programmée sur la commune de Préfailles, devrait se poursuivre sur d'autres communes. Le traitement de la pollution enfouie à Pornic, sur environ 20 cm d'épaisseur, était en cours à la fin du mois. Le nettoyage des galets, du sable et des roches se faisant à l'aide de nettoyeurs haute pression dans des séries de bacs à huîtres équipés de « bidim » et de filets.

La procédure de réception des chantiers de nettoyage des plages du département a été formalisée et les pre-

mières visites de sites ont eu lieu les 30 et 31 mai, sur les communes de Préfailles, la Bernerie, Mesquer, le Pouliguen. Sur 13 plages visitées, 2 ont été jugées dans un état sanitaire satisfaisant.

Le Préfet a publié le 24 mai un arrêté autorisant à nouveau l'alimentation des marais salants sous réserve de mise en place de dispositifs de filtration répondant à certaines prescriptions, notamment une filtration garantissant une teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques inférieure à la valeur-guide de 200 nanogrammes par litre. L'arrêté a été complété fin mai d'un engagement d'indemnisation pour les professionnels qui préféreraient ne pas prendre le risque d'une production de sel cette année.

Vendée

La préfecture a engagé une accélération du nettoyage des côtes en vue de la saison estivale et, après un état de situation réalisé avec les représentants du *Cedre* dans le département, le PC a sensiblement renforcé son dispositif dans trois domaines. En premier lieu, une action forte en baie de Bourgneuf afin de limiter les relargages, en faisant l'acquisition de nouveau matériel et en maintenant les effectifs militaires dans ce secteur durant l'été. En second lieu, un programme de tamisage fin des plages par des moyens industriels, des mini-cribleuses, voire des tamis inclinés, avec d'importants moyens humains. En troisième lieu, une protection supplémentaire des prises d'eau, compte tenu des risques importants de relargage de polluant. Le protocole de protection des salines de Noirmoutier, établi pour minimiser la migration du polluant vers les sites de production, donne des résultats satisfaisants.

Déchets

Environ 173 000 tonnes de déchets étaient entreposés en fin de mois sur les 4 sites de stockage lourd. Le site « Arceau 2 » avait déjà reçu, fin mai, 25 000 tonnes d'effluents, soit près de 50% de sa capacité. La préparation par TotalFinaElf des appels d'offres pour le traitement de ces déchets approche de son terme. La DRIRE Pays-de-Loire, avec la collaboration de la DRIRE Bretagne, de TotalFinaElf, de l'ADEME et du *Cedre*, établit actuellement un cahier des charges pour les solutions de traitement biologique et consulte les entreprises susceptibles de répondre sur le compostage, la mise en andains ou le traitement en biopile.

Impact

Les résultats des analyses du mois sur les coquillages prélevés dans les zones de pêche à pied et les zones conchylicoles montrent une réduction générale des teneurs en hydrocarbures sur l'ensemble du littoral affecté par la pollution. Des décisions de réouverture des zones de pêche à pied sont envisageables au vu

des résultats des contrôles du mois prochain. Au plan touristique, une procédure a été arrêtée par la Direction Générale de la Santé pour un contrôle de qualité des plages et des zones de baignade entre le 6 et le 15 juin. Ce contrôle déterminera les sites devant faire l'objet d'un arrêté d'interdiction d'accès.

Indemnisation

Pour tous ceux qui se soucient légitimement du « quand-comment-par qui ? » et se perdent dans les articles contradictoires sur le sujet, nous signalons la sortie d'un guide publié conjointement par l'IPIECA et l'ITOPF « Oil spill compensation – A guide to the international conventions on liability and compensation for oil pollution damage ». Rappelons par ailleurs que ce système des conventions internationales a déjà fonctionné en France sur les pollutions du *Tanio* en Bretagne (1980) et du *Vista Bella* à Saint-Barthélémy (1991).

Bâle : du fuel dans le Rhin

La rupture d'un flexible au passage d'un autre navire a provoqué le déversement de 1 500 litres de fuel d'un pétrolier fluvial néerlandais, à Bâle, le 26 mai. Malgré les opérations de lutte, une nappe a dérivé jusqu'à 10 km en aval, amenant les pompiers français de Neuf Brisach à intervenir pour dévier vers le grand canal d'Alsace la pollution subsistante.

Egypte : pollution marine par acide nitrique

Le *Dahlia-S*, un navire Syrien transportant 165 tonnes d'acide nitrique, a sombré le 7 mai au large d'Alexandrie après avoir perdu une partie de sa cargaison. La marine égyptienne envisageant une intervention sur l'épave, le *Cedre* a été contacté par l'ambassade de France, par l'intermédiaire du ministère chargé de l'Environnement, pour fournir des éléments sur les précautions et moyens d'intervention.

USA : l'Etat de Washington contre Intertanko

Une bataille de *lobbying* est en cours aux USA entre l'Etat de Washington et Intertanko, l'association internationale des armateurs pétroliers indépendants. Des élus viennent de présenter au parlement fédéral un projet visant à permettre à l'Etat de Washington de se doter d'une législation de prévention des déversements accidentels d'hydrocarbures plus sévère que la législation fédérale (elle imposerait entre autres aux équipages des pétroliers la « maîtrise » et non plus la « connaissance » de la langue anglaise, pour éviter tout risque d'incompréhension). Intertanko estime cette initiative illégale et dangereuse. La chambre des représentants devrait se prononcer pour la fin de l'année.